

Université de Bordeaux

Vers un nouveau modèle d'Université

A – Caractérisation de l'Opération Campus

1 – Porteurs de l'Opération Campus : Le PRES Université de Bordeaux, porteur unique

Le dossier « Opération Campus » a été porté par le PRES Université de Bordeaux pour le compte de ses 8 membres fondateurs :

- Université Bordeaux 1 Sciences Technologies,
- Université Victor Segalen Bordeaux 2,
- Université Michel de Montaigne Bordeaux 3,
- Université Montesquieu Bordeaux IV,
- École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (ENSEIRB),
- École Nationale Supérieure de Chimie et Physique de Bordeaux (ENSCP),
- École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux (ENITAB),
- Institut d'Études Politiques de Bordeaux (IEPB).

Basée sur une organisation fédérative, la gouvernance de l'Université de Bordeaux est collégiale, s'appuyant sur le bureau des présidents et directeurs d'établissement qui décide des orientations stratégiques.

2 – Réseaux et Pôles d'excellence : le choix de 11 pôles d'excellence

Dans le cadre d'une université nouvelle organisée en 3 départements recherche¹ et 7 collèges de formation, 11 pôles d'excellence ont été identifiés :

matériaux, optique-laser, technologies de l'information (TI), sciences pour l'environnement et le développement durable, neurosciences, biotechnologies de la santé, santé publique, sciences archéologiques, sociétés et cultures des pays du sud, droit et science politiques, économie et gestion.

Certains de ces axes stratégiques s'appuient sur les pôles de compétitivité labellisés en Aquitaine :

- le pôle mondial «Aerospace Valley» (Midi-Pyrénées Aquitaine) sur les secteurs de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués,
- le pôle «Route des Lasers» sur l'optique, la photonique, les lasers et les plasmas,
- le pôle «Xylofutur» sur la filière forêt-bois-papier,
- le pôle «Prod'Innov» sur les produits et les procédés innovants pour la nutrition et la santé.

Ces pôles sont par ailleurs associés au rôle majeur des acteurs bordelais dans la coordination de réseaux nationaux ou européens (ACT Nano, InteropVLAB, ...) et d'instituts Carnot (MIB, LISA).

¹ Sciences et technologies (S&T), Biologie- Santé (B&S), et Sciences Humaines et Sociales (SHS)

3 – Formation/Recherche (y compris les établissements publics ou privés hors tutelle du MESR)

- 5ème rang français (hors IDF) pour l'effectif étudiant avec 63 000 étudiants dont 23 700 de niveau master et 3 000 doctorants ;
- 6ème rang français (hors IDF) avec plus de 4 000 enseignants chercheurs et chercheurs, dont près de 90% de chercheurs publiants et 29 membres de l'Institut Universitaire de France;
- 2 600 personnels BIATOS et ITA ;
- 4ème rang français (incluant IDF) pour les publications en Neurosciences, 5ème rang en biotechnologies, physique appliquée et physico-chimie (données DIACT 2006);
- 1er rang français (incluant IDF) au classement thématique IT/SPI de Shanghai 2007 et 2008;

B – Identification des partenaires : le partenariat Aquitain

Des collectivités territoriales engagées

La Région Aquitaine est, parmi les régions françaises, celle qui affecte le pourcentage le plus élevé de son budget à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle s'est également engagée à hauteur de près de 178 M€ dans le cadre du CPER 2007/2013 (Contrat de Projet Etat Région) en faveur de ces deux domaines, pour 120 M€ de l'Etat, ce qui la place au 3ème rang national derrière Ile de France et Rhône Alpes. Son Président a confirmé sa volonté de poursuivre cette politique dans le cadre de l'Opération Campus.

Conjointement, la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Général de la Gironde, et les communes de Bordeaux, Talence, Pessac et Gradignan ont décidé de s'impliquer dans l'Opération Campus. Cette implication pourra se traduire par des financements, la mise à disposition de foncier ou d'immeubles, et des politiques concertées en matière de vie du Campus (transport, culture, services de proximité, ...).

Un nombre croissant d'acteurs socio-économiques

De très nombreux partenariats ont été développés et se concrétisent chaque jour, qu'il s'agisse de laboratoires mixtes avec de grands groupes (SAFRAN, RHODIA), de plateformes technologiques (ARKEMA, ST MICROELECTRONICS, PSA BOSCH, ISS, THALES,...), ou de PME dans le cadre des pôles de compétitivité.

Ces acteurs sont également associés à la gouvernance de l'Université, à travers le conseil d'orientation stratégique (COS): le Conseil économique et social (CESR), le Medef, la CCI de Bordeaux, le Comité d'Aquitaine des Banques de la Fédération Bancaire Française, l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) et des personnalités de la sphère économique.

La Fondation pour l'Université de Bordeaux sera un acteur indispensable du lien avec le tissu socio-économique. L'engagement des premiers membres fondateurs est attendu début 2009.

C – Caractérisation du patrimoine bâti et non bâti : un vaste patrimoine au coeur d'une agglomération en expansion

Le Campus de Bordeaux s'étend sur environ 260 hectares, répartis en 4 domaines : Talence-Pessac-Gradignan, Carreire, Victoire-Centre ville, et la Bastide. Le tramway en

service depuis 2004 assure la connexion entre chacun de ces sites, ainsi qu'avec le centre ville, en moins de 15 minutes.

Le patrimoine immobilier de l'Université de Bordeaux est constitué de plus de 100 bâtiments représentant environ 520 000 m² SHON, dont une majorité construits entre 1950 et 1980. Certains bâtiments du centre ville font partie du patrimoine historique bordelais du 19^{ème} siècle. Parmi eux, la Maison Internationale qui offre 56 logements tout confort pour les enseignants ou chercheurs invités.

Le CROUS de Bordeaux propose aux étudiants environ 7 300 places de logement et 18 points de restauration sur l'ensemble de l'agglomération. Cette offre passera à 8 400 en 2011, dont 186 logements disponibles pour la collocation, la vie en famille (y compris pour des chercheurs invités), en même temps que la totalité du parc sera rénové et l'offre d'accueil des personnes handicapées multipliée par 5.

D – Description synthétique (en 1 page maximum) de l'Opération Campus selon les 4 critères du cahier des charges de l'appel à projets

Un projet immobilier au service d'une nouvelle organisation

Les fondateurs de l'Université de Bordeaux ont affiché, dès la remise de leur note d'intention, le 30 avril dernier, leur volonté d'imaginer et d'expérimenter « un nouveau modèle d'Université ». L'urgence liée à l'indispensable réhabilitation de près de 50% du patrimoine immobilier universitaire bordelais, chiffrée à 538 M€, d'une part, la construction d'équipements structurants inscrits au CPER ou financés par le Conseil Régional d'Aquitaine d'autre part, fournissent une opportunité unique pour repenser l'urbanisation et l'immobilier du campus au service de cette ambition.

Trois grands défis y sont associés, en écho aux critères de l'Opération Campus.

Défi 1 : réorganiser une offre d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire autour de pôles forts et visibles, moteurs de l'ambition pédagogique et scientifique de l'Université de Bordeaux à l'aune des standards internationaux. L'évolution du système «classique» actuel vers une nouvelle organisation des formations associant un portail unique « licence de l'Université de Bordeaux», restructuré et mutualisé, à un ensemble de collèges thématiques (masters et doctorats), en relation étroite avec les trois départements de recherche (S&T, B&S et SHS) est un élément phare du projet bordelais. Elle a des conséquences majeures sur le réaménagement urbain et immobilier : recentrage thématique des domaines (B&S sur Carreire par exemple), mise en réseau des sites, recomposition des espaces d'enseignement et rapprochement des laboratoires regroupés en pôles d'excellence en lien avec les grands organismes (EPST, EPIC), espaces d'accueil de projets pluridisciplinaires.

Défi 2 : jouer un rôle majeur dans le dynamisme économique du territoire bordelais et aquitain. L'Université de Bordeaux souhaite se positionner comme un acteur incontournable dans le tissu socio-économique de l'Aquitaine : portage d'une image d'excellence scientifique à l'international, offre de formation contribuant à l'attractivité régionale, lieu privilégié de rencontres et de partenariats économiques, essaimage de compétences à haute valeur ajoutée. L'identification sur le campus bordelais d'espaces ouverts aux acteurs socio-économiques (cité de l'ingénieur, plateformes technologiques ou de projets de R&D industrielle, guichet de formation tout au long de la vie, services aux entreprises) sera déterminante pour le caractère structurant et innovant du projet pour le territoire.

Défi 3 : générer un esprit de campus « Université de Bordeaux » chez les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les personnels administratifs et techniques. Ceci implique une offre de services adaptée aux rythmes de vie : accueil (étudiants ou chercheurs étrangers), conditions de vie et de travail (logement, restauration, transports, bibliothèques et espaces d'étude, crèches, cartes multi-services,...), et lien social (culture, sport, santé, vie associative,...).

La création de « Maisons de campus » sur les domaines, l'ouverture des infrastructures universitaires (équipements, zones de services) à un public plus large ou des opérateurs extérieurs, sont deux facteurs du développement d'une vie de campus intégrée dans la cité.

Cette nouvelle approche permettra le portage de projets communs avec des acteurs économiques, industriels ou culturels, ainsi que l'aménagement du Campus en liaison avec la Communauté Urbaine, et les agglomérations impliquées.

Bordeaux site pilote

Deux dispositions sont emblématiques de la volonté de l'Université de Bordeaux d'innover et d'expérimenter au service de l'efficacité de ses missions de service public:

- la création d'une société de projets, associant au capital l'Université de Bordeaux, la Région Aquitaine et la Caisse des Dépôts, qui permettra d'optimiser le financement des projets immobiliers de l'Université de Bordeaux (gestion des partenariats publics/privés, valorisation du patrimoine et du foncier) en préservant les intérêts de chacun ;
- la promotion de nouvelles approches pédagogiques axées sur le parcours étudiant et la professionnalisation à chaque niveau diplômant, qui demanderont le cas échéant des évolutions du cadre réglementaire applicable nationalement.